

« SI SEULEMENT JE POUVAIS DIRE... »

Séminaire sur le recueil de la parole de l'enfant victime

Lundi 30 mai 2016 aux HUG

Journée gratuite, sur inscription uniquement (places limitées)



Cette journée de formation sur le thème du recueil de la parole de l'enfant s'adresse à tout professionnel de la santé, du social, de l'éducation, de la police ou de la justice. Elle a pour but d'exposer les étapes qu'un enfant victime traverse et la manière de le soutenir tout au long de ce processus. Elle est organisée par le Département de l'enfant et de l'adolescent (DEA) et le Département de médecine de premier recours et des urgences (DMCPRU).

La matinée décrit le parcours de l'enfant dans le système genevois. En s'identifiant à l'enfant, les intervenants souligneront les raisons pour lesquelles il est important de permettre à un enfant de dire ce qu'il a vécu, d'identifier les personnes ressources et les lieux où il peut se confier, être défendu ou accompagné.

L'après-midi est consacré aux conférences de la Professeure Mireille Cyr, spécialiste internationale dans le domaine de la parole de l'enfant, qui a mené de nombreuses recherches et formé les policiers à la méthode d'audition des enfants actuellement utilisée dans de nombreux pays, dont la Suisse.

Pour clore cette journée, Mme Homyra Sellier, présidente de Innocence en danger présente son association et le film « Outreau, l'autre vérité », avant sa projection.

La journée se termine par un apéritif convivial permettant de poursuivre les échanges.

Dre Marina Walter-Menzinger
Présidente de la journée

Programme

8h Accueil des participant-e-s

8h30 Mot de bienvenue

Pre Silke Grabherr, directrice du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML)

Introduction

Dre Marina Walter-Menzinger, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent, médecin adjointe à l'unité de psychiatrie légale, CURML, HUG

8h45 Je me confie à un médecin

Dre Madeleine Mirabaud, spécialiste FMH en pédiatrie, responsable du Groupe de Protection de l'Enfant (GPE), médecin adjointe au service de pédiatrie générale, HUG

9h15 Je parle à une assistante sociale

Anne Deluermoz, intervenante en protection de l'enfant, Service de protection des mineurs (SPMi), Office de l'enfance et de la jeunesse

9h45 Je me retrouve à la police

Pierre-Alain Dard, chef de la brigade des mineurs du canton de Genève, responsable du groupe d'audition d'enfants victimes d'infractions graves (EVIG) de la police genevoise

10h15 Pause

10h45 Le procureur s'occupe de mon dossier

Stéphane Grodecki, premier procureur, Ministère public du canton de Genève, chargé de cours à l'Université de Genève, docteur en droit

11h15 J'ai une avocate

Me Lorella Bertani, avocate au barreau de Genève, spécialiste de la défense des victimes

11h45 Et moi dans tout cela

Dre Maulde Masson-Babel, médecin spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SPEA), HUG

12h15 Discussion et échanges

Modératrice: Me Catherine Ming, avocate au barreau de Genève, médiatrice FSA

12h45 Déjeuner

13h45 Le protocole du NICHD (National Institute of Child Health and Human Development) pour accompagner les révélations de l'enfant dans le contexte judiciaire

Pre Mireille Cyr, Département de psychologie, Université de Montréal, co-titulaire de la chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants à Montréal

15h Pause

15h30 Découvrir une agression sexuelle chez son enfant : réactions et soutien des parents

Pre Mireille Cyr

16h30 Discussion et échanges

Modératrice: Me Catherine Ming

Déplacement à la salle Opéra, HUG

17h15 Présentation de Innocence en danger

Homayra Sellier, fondatrice et présidente de l'ONG Innocence en danger

17h30 Projection du film « Outreau, l'autre vérité »

19h-20h30 Apéritif

Informations pratiques

Adresse

Hôpitaux universitaires de Genève
Auditoire Marcel Jenny
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
1205 Genève

Inscriptions

Entrée gratuite sur inscription jusqu'au vendredi 6 mai 2016, par mail uniquement en indiquant impérativement votre nom, prénom, profession et en précisant votre participation ou non à l'apéritif: formation@hcuge.ch

Nombre de places limité

Accès

Bus 1, 5 et 7, arrêt « Hôpital »
Bus 3, arrêt « Claparède »

